

Image not found or type unknown



Bail à construction et panneaux photovoltaïques

Par **Maïwenn**, le **23/08/2010** à **12:19**

Bonjour,rrnrnJe souhaite savoir ce qu'il se passe si, par exemple, le preneur d'un bail à construction pose des panneaux photovoltaïques sur le toit des constructions qu'il a édifiées. S'agit-il d'immeubles par destination? Qui les récupère à la fin du bail?rrnrnJe vous remercie pour votre aide.